le Céteau

N°10 / Été 2011

Magazine municipal d'information de Pont de Buis lès Quimerc'h

Dossier

Le budget 2011

Pont-de-Buis lès Quimerc'h

Ouvert sur le monde

Sommaire

Sommaire 2
Édito 2

Dossier
Le budget 2011 3

Zoom sur…
L'inauguration de la maison de l'enfance, de la famille et de l'emploi 6
Le Plan Local d'Urbanisme 8

Culture & Patrimoine
Le champ de tir 9

Vie de la commune
Les animations locales 10

Couverture : Le Champ de Tir va continuer à être aménagé, pour le plus grand plaisir de tous.

Pont-de-Buis lès Quimerc'h
Ouvert sur le monde

LE CÉTEAU N°10
ÉTÉ 2011

Directeur de la publication :
Roger Mellouët

Rédaction :
Commission communication

Crédit photos :
Mairie de Pont de Buis lès Quimerc'h

Réalisation :
GéDéZ'ailes Créations

Impression :
Cloître Imprimeur

PEFC
Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement chez un imprimeur disposant de la chaîne de contrôle.

Mesdames, Messieurs,

Les années se suivent et se ressemblent, dit la chanson. Il semble que cette année ce ne soit pas le cas.

Après un épisode neigeux en fin d'année dernière, la douceur, voire la chaleur, s'est installée avec une sécheresse et une pénurie d'eau à la clé. Cela fait des années que nous n'avons pas connu telle situation.

Pour la neige et le verglas, nous pouvons prévoir des stocks de sel et l'achat d'une lame de déneigement qui nous permettront d'être plus efficaces. En revanche, il nous est plus difficile de palier au manque d'eau : seuls le civisme et le respect des consignes de modération des consommations nous permettront de passer ce cap.

Je sais que l'appel au civisme n'est pas toujours entendu.

Il n'est qu'à voir les nombreuses voitures garées sur les trottoirs pour s'en convaincre. Pourtant la sécurité des piétons passe par là, et nous sommes tous piétons à un moment ou à un autre.

La loi nous impose une étude sur l'accessibilité des bâtiments publics et de la voirie. Nous la réalisons actuellement et ferons les travaux nécessaires dans les années à venir pour permettre à tous d'accéder aux bâtiments communaux. Ce sera plus difficile pour la voirie parce que notre commune est particulièrement accidentée, toute en creux et en bosses.

Aussi l'accès libre pour les piétons des espaces qui leur sont à priori réservés serait déjà un grand pas vers cette accessibilité.

Vous trouverez dans ce céteau une présentation de notre budget 2011. Il est ambitieux dans les limites de nos capacités financières.

Fidèles à notre politique, nous n'avons pas voté d'augmentation d'impôts. Mais je vous laisse découvrir tout celà au fil de votre lecture.

Je vous souhaite un bel été, ensoleillé parce que nous en avons besoin et que nous en avons été privés ces dernières années, même si cela nous demandera quelques restrictions d'eau. Mais je suis sûr que vous êtes prêts à ce sacrifice, le jeu en vaut la chandelle.

Le Maire,
Roger Mellouët

www.pontdebuislesquimerch.fr

Le budget 2011

> Le développement durable

52 000 € sont consacrés cette année à l'environnement et au cadre de vie. Nous nous étions engagés à élaborer un Agenda 21. La première phase d'étude va débuter cette année et devra se poursuivre par la mise en œuvre d'actions et d'aménagements dans les années à venir.

Concrètement un cabinet a été sélectionné pour nous aider à monter le dossier de la chaufferie bois à Kerval.

Le Champ de Tir continue d'être valorisé et aménagé : remise en état du parcours sportif, tables de pique-nique, panneaux d'interprétation. Dans le même esprit nous remplacerons les jeux qui n'ont pas pu résister soit au temps soit à un usage inapproprié.

Enfin un bilan de l'accessibilité des bâtiments ouverts au public et de la voirie est en cours de réalisation. Il nous permettra de programmer les travaux nécessaires pour être en conformité avec la loi pour fin décembre 2014.

> La voirie

737 000 € sont destinés à la voirie en 2011. Le programme le plus important concerne la rue de Brest qui achèvera l'aménagement de la traversée de Pont de Buis par la route départementale.

Outre des travaux courants d'entretien de nos rues et nos routes, nous remplacerons le tractopelle fatigué après seize ans de bons et loyaux services par un nouvel engin équipé d'une lame de déneigement. Les aléas climatiques de la fin 2010 nous ont interpellés.

Enfin, avec la mise en souterrain des réseaux dans la rue de Roz ar Pont, débutera un aménagement plus complet de cette rue et des rues adjacentes.

La rue de Roz ar Pont

Une partie du budget a été consacrée à l'achat de mobilier pour la Maison de l'Enfance.

La halle des sports va être agrandie.

> Les écoles, l'enfance et les sports

375 000 € y sont consacrés. En premier lieu pour équiper la Maison de l'Enfance, de la Famille et de l'Emploi en mobilier et en informatique. Un article y est consacré dans ce numéro du Céteau.

Le restaurant scolaire des écoles Lucie Aubrac et Park Gwenn demande des travaux de mise aux normes. Ils sont en cours de réalisation. Le budget voté en 2010 étant insuffisant, il nous a fallu ajouter 20 000 € cette année.

En matière sportive, la halle des sports Jean Poudoullec nécessite des travaux de toiture, tout comme le jeu de boules tout proche. La halle des sports, occupée quasiment en permanence, peut être agrandie sur son côté nord. C'est ce que nous allons faire, donnant des possibilités supplémentaires de locaux aux associations. Ce sont les travaux les plus importants qui complètent les travaux d'entretien courant.

Le bâtiment du restaurant scolaire des écoles Lucie Aubrac et Park Gwenn a été mis aux normes.

> L'eau et l'assainissement

Une nouvelle station d'épuration, plus grande et plus performante et en tout cas aux normes pour quelques années, est désormais opérationnelle. Le raccordement du bas du bourg de Quimerc'h, montant à une somme de 630 000 € hors taxe, est programmé pour les mois à venir, les entreprises devant réaliser les travaux ayant été désignées.

Parallèlement, le réseau d'eau potable sera remplacé. Il est important pour nous de continuer à moderniser le réseau d'eau potable par des actions annuelles.

Utiliser au mieux nos ressources avec un minimum de perte est un souci constant et un impératif surtout en période de pénurie toujours possible.

Enfin l'étude d'aménagement des abords de la mairie qui, précède bien entendu les travaux est lancée. 215 000 € ont été mobilisés sur cette opération d'aménagement importante qui devra améliorer le stationnement et agrémenter ce quartier autour de notre nouvelle mairie.

La route de la Vallée, par laquelle seront effectués les raccordements à la nouvelle station d'épuration.

Le lotissement de Migouron va être raccordé à l'assainissement collectif.

> Vote des différentes taxes

	Pont de Buis lès Quimerc'h - 2011	Taux moyens communaux 2010	
		national	départemental
Taxe d'habitation	18.64 %	23.54 %	27.83 %
Taxe foncière bâtie	13.88 %	19.67 %	20.53 %
Taxe foncière non bâtie	31.04 %	48.18 %	45.25 %
Contribution foncière des entreprises (CFE)	16.47 %	5.22 %	

La loi de finances 2010, applicable dès le 1er janvier 2011, a réformé les taxes locales.

Désormais, la commune ne perçoit plus le produit de la taxe professionnelle, taxe qui a été remplacée par des prélèvements d'Etat. Afin de compenser cette perte pour la commune, l'Etat nous restitue deux impôts payés par les entreprises, la CVAE et la CFE, et ceci ne suffisant pas, des compensations. Parmi celles-ci, les taxes locales, taxes d'habitation et taxes foncières auparavant perçues par le Conseil régional et le Conseil général, ce qui explique l'augmentation des taux qui n'aura pas de répercussion sur le montant payé par le contribuable.

A noter que le Conseil municipal, réuni en séance le 31 mars 2011, n'a pas voté d'augmentation de ces taux.

Les dépenses de fonctionnement

> Les charges de personnel représentent 42 % des dépenses de fonctionnement.

> Le remboursement des intérêts en cours s'élève à 9 951.83 €.

> Le montant de la provision pour les charges exceptionnelles est de 11 600 €.

> Au budget de l'année 2011, il a été versé au profit de la section investissement, la somme de 959 064 €, intégrant notamment 155 804 € de dotations aux amortissements et aux provisions.

Les dépenses d'investissement

> Un budget de 737 000 € est consacré à la voirie, comprenant notamment les travaux d'aménagement de la rue de Brest.

> 263 500 € ont été votés pour les travaux sur les bâtiments communaux (cantine, écoles…)

> Présentation comptable du budget 2011

Les budgets	investissement	fonctionnement
Budget général	3 459 176 €	3 902 000 €
Budget annexe assainissement	1 489 583 €	218 973 €
Budget annexe eau	376 031 €	188 786 €
Budget annexe RPA	238 011 €	
Budget annexe lotissement "les Hauts de la Douffine"		123 885 €
Budget annexe spanc		35 411 €
Total	**5 324 790** €	**4 707 066** €

L' inauguration de la maison de l'enfance, de la famille et de l'emploi « Baradozic »

Le samedi 21 mai, le maire Roger Mellouët et les membres du conseil municipal ont inauguré la Maison de l'Enfance, de la Famille et de l'Emploi « Baradozic », en présence de nombreuses personnalités.

Allocution des officiels.

Un morceau de ruban a été remis à Gérard Viard, maire de Rosnoën et à Pierre Engelibert, maire du Faou, signataires de la convention de fonctionnement du pôle petite enfance de Baradozic.

La visite guidée du multi-accueil.

M. Pascal Mailhos, préfet ; M. Denis Olagnon, sous-préfet ; Mme Maryvonne Blondin, sénatrice du Finistère ; M. Pierre Maille, président du Conseil général, M. Richard Ferrand, conseiller régional ; Mme Martine Stéphan, vice-présidente de la Caisse d'allocations familiales du Sud-Finistère ; M. Pierre Engelibert, maire du Faou, M. Gérard Viard, maire de Rosnoën ; de M. Pierre Garrec, directeur départemental de la cohésion sociale… Chacun à leur tour, élus, représentants de l'État et partenaires financiers ont tenu à rappeler la pertinence et l'intérêt de ce projet. Tous se sont montrés fiers d'avoir participé à un projet de cette envergure.

Chaque intervenant a souligné la qualité environnementale du bâtiment, de Très Haute Performance Energétique (pompe à chaleur, bio-briques…), l'esprit communautaire de la structure ainsi que l'initiative de regroupement de divers services faisant de la Maison de l'Enfance, de la Famille et de l'Emploi « Baradozic », un pôle enfance et social de référence sur le secteur.

Au cours des portes ouvertes de l'après-midi, accueillis par la troupe « Anime tes rêves », petits et grands ont pu découvrir les locaux, guidés par les élus et les membres du service enfance. Après une visite animée, chacun a pu laisser son empreinte en souvenir…

De gauche à droite, au premier plan, Pierre Maille, président du Conseil général du Finistère et Roger Mellouët, maire de la commune. De gauche à droite au deuxième plan, Stéphane Révelen, proviseur du lycée professionnel des métiers, Pierre Garrec, directeur départemental de la cohésion sociale et Denis Olagnon, sous-préfet.

Les lits en bois ont été fabriqués dans les Vosges.

Découverte ludique de la salle de change.

Les enfants de l'accueil de loisirs laissent leur empreinte colorée.

Michel Coadour, adjoint à l'enfance
et Nathalie Auffret, directrice du multi-accueil.

Une partie du personnel de la maison de l'enfance.

La troupe "Anime tes rêves" a animé l'évènement.

En route pour le bonheur à Baradozic !

> Le Plan Local d'Urbanisme de Pont-de-Buis lès Quimerc'h

Pourquoi un Plan Local d'Urbanisme à Pont-de-Buis Lès Quimerc'h ?

Le P.L.U. a été introduit par la loi « Solidarité et Renouvellement Urbain (S.R.U.) » du 13 décembre 2000, obligeant désormais les communes à prendre en compte le développement et la gestion des sols. Il remplace le Plan d'Occupation des sols (P.O.S.).

Le P.L.U., qu'est-ce-que c'est ?

> Le P.L.U. est un document d'urbanisme global exprimant l'aménagement et le développement de la commune pour les années à venir.

> Le P.L.U. s'impose à tous et sert de référence lors de l'instruction des diverses demandes d'occupation et d'utilisation du sol, comme le certificat d'urbanisme, le permis de construire, la déclaration préalable….

> Le P.L.U. devra respecter les orientations de différents documents supra-communaux tels que la loi littoral (Pont-de-Buis Lès Quimerc'h est classée comme commune estuairienne), le S.C.O.T. du Pays de Brest, la charte du Parc Naturel Régional d'Armorique, la loi paysage…..

Le P.L.U. définit et réglemente l'usage des sols sur l'ensemble du territoire communal. Il détermine le cadre de vie des habitants pour les 10 à 15 ans à venir.

Comment est constitué le P.L.U. ?

> Rapport de présentation
Il présente le diagnostic territorial, analyse l'environnement et identifie les besoins et les enjeux.

> Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)
Il définit le projet communal.

> Le règlement (explication des choix)
Il se présente sous forme d'écrits et de graphiques (zonage)

> Les orientations d'aménagement
(incidences des orientations sur l'environnement)

> Les annexes
Elles sont généralement constituées par des documents techniques.

Quelles sont les étapes ?

17 octobre 2008 : Le Conseil municipal a décidé d'engager la révision du Plan d'Occupation des Sols et a défini les modalités de la concertation.

2009-2011 : Etudes préalables : diagnostic agricole, étude socio-économique…

2011-2012 : Lancement de la concertation préalable en réunion publique,
Débat en Conseil municipal sur les orientations du PADD,
Arrêt du projet de P.L.U. en Conseil municipal.

2012-2013 : Consultation des personnes publiques associées (état, région, département, communes limitrophes) pour avis sur le projet de P.L.U.,
Enquête publique en mairie,
Remise du rapport du commissaire enquêteur,
Approbation du P.L.U. par le conseil municipal.

Actuellement, le P.L.U. est en phase d'études préalables. La commission chargée de son suivi est composée de :
> M. Roger Mellouët,
> M. Daniel Gervot,
> M. Michel Coadour,
> M. Pascal Prigent,
> Mme Chantal Garrec,
> Mme Ernestine Guillerm,
> M. André Le Gall,
> Mme Gwénola Colliou,
> Mme Hélène Hendricx,
> M. Denis Le Blayo,
> M. Fernand Le Gall,
> M. Christophe Le Roux,
> M. André Nicolas,
> M. Jean-Claude Morvan,
> M. Alain Le Bloc'h,
> M. Thierry Fournier,
du cabinet Léopold de Morlaix.

Elle se réunit une fois par mois en moyenne.

Qui est concerné par le P.L.U. ?

Tous les habitants de la commune, qu'ils soient propriétaires ou locataires, peuvent participer à son élaboration en exprimant leurs avis et leurs suggestions.

Comment me tenir informé ?

La commune met en œuvre, tout au long de l'élaboration du P.L.U., les moyens nécéssaires permettant à ses habitants, à la fois de s'informer et aussi, de s'exprimer au sujet du P.L.U. :
> Une information régulière dans le Céteau et sur le site internet de la commune,
> Des réunions publiques,
> L'enquête publique.

Le Champ de tir

Aujourd'hui lieu de promenade et de loisirs, le Champ de tir était utilisé pour effectuer des essais sur la poudre. Les tirs permettaient de tester la qualité de celle-ci : elle devait donner la pression et la vitesse voulue.

> Repères chronologiques

1880-1883 (août) : Installation d'un nouveau Champ de tir à canon sur la commune de Saint-Ségal.

1940-44 : Les Allemand investissent le Champ de tir. Ils stockent des munitions mais aussi… des postes de radio TSF réquisitionnés.

Après-guerre : les baraques sont aménagées en logements pour quelques familles de poudriers.

1946-1947 : reprise des activités de la poudrerie.

1949 (20 août) : Le Champ de tir est intégré dans la commune de Pont-de-Buis lors de sa création.

1947-1956 : essais sur les poudres off-shore.

1956-1970 : diminution progressive des essais de poudres, ils sont désormais effectués à Bourges où les installations sont plus modernes.

1971 (23 juin) : Le canonnier Louis Favennec est victime d'un accident mortel. C'est aussi la fin des tirs au canon au sein du Champ de tir. Des tirs de moyen et de petit calibre continuent cependant dans l'enceinte même de la poudrerie.

1975 (7 août) : Explosion de la poudrerie. Le Champ de tir est réaménagé et réutilisé dès septembre, pour les tirs chasse et les tirs guerre, parfois aussi pour des essais de pyrotechnie. La poudrerie n'est pas la seule utilisatrice du Champ de tir : les gendarmes aussi.

Années 1970 : Le Champ de tir est divisé en deux. Une partie est utilisée par le centre aéré d'été, à l'initiative du comité d'entreprise de la poudrerie.

1981 (décembre) : Arrêt définitif des tirs au Champ de tir. Les tirs se poursuivent à la poudrerie, dans un nouveau stand (bâtiment 026).

1997 (3 septembre) : « Le conseil municipal (de Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h), à l'unanimité, autorise le Maire à signer l'acte d'acquisition du « Champ de tir », terrain cadastré section K 615 pour une contenance totale de 6 ha 82 a 53 ca. »

1998 : Création du seishin dojo.

2003 : Installation du parcours

La butte de tir est située au fond du couloir de tir. Elle était recouverte par des rails de chemin de fer.

À l'origine, la butte de tir était maçonnée en pierres de taille. Devant cette partie empierrée était disposé le sable qui servait de réceptacle aux projectiles. Il y avait deux chambres à sable séparées par un vide. Sur la droite, donnant sur le vide, une porte permettait le chargement du sable.

> Carlos Benn Pott, instruments de musique du monde

En février dernier, la médiathèque municipale a eu le plaisir d'exposer la collection d'instruments de musique de Carlos Benn Pott, cheville ouvrière du groupe « Los Incas ».

Cette exposition était accompagnée d'un diaporama retraçant les voyages de Carlos Benn Pott en Amérique Latine.

Autour de cette présentation, conférence et accueil des scolaires, des plus petits aux plus grands ont permis d'appréhender tous ces instruments, qu'ils soient à vent, à percussion ou à corde.

> Tréteaux chantants

Pour la deuxième année consécutive, les chanteurs amateurs de la Communauté de Communes de l'Aulne Maritime ont pu concourir aux Tréteaux Chantants.

Présentés par Yvon Etienne, accompagnés par Jacky Bouillol, chaque participant a partagé sa passion du chant devant un public acquis.

Félicitations à tous les participants pour leurs prestations et à la gagnante Gwénola Colliou qui ira défendre les couleurs de l'Aulne Maritime lors de la grande finale de Brest.

> L'Heure du conte

Depuis maintenant un an, la médiathèque organise chaque troisième samedi du mois une heure du conte.

C'est une autre manière de présenter les ouvrages de la médiathèque. En effet, les comédiens d'Amithéa content uniquement des histoires appartenant au fonds de la médiathèque, présentant ainsi la richesse et la diversité des collections.

Ces histoires sont enregistrées par radio Evasion qui les met ensuite en ligne, chacun pouvant écouter ou réécouter ces lectures, pourquoi pas accompagné du livre…

> Swing Mania a réjoui le public du cabaret de l'Espace

Entraîné par la voix rythmée et mélodieuse de Rosie Short, sa chanteuse anglaise, le groupe Swing Mania a présenté une très belle soirée cabaret jazz manouche à l'Espace.

Elégants dans leurs costumes très classe d'époque, les artistes du quatuor ont transporté la salle vers les années folles des années 20 et 30, avec une énergie communicative et un talent très ciselé.

De la bonne musique, tonique, entraînante, authentique. Mais aussi un vrai côté spectacle avec de un jeu de scène lumineux et contrasté, des histoires joyeuses et un bonheur radieux du groupe. Devant un bon public, conquis et fan. D'où les vibrants rappels qui ont scellé ce succès mérité.

En ouverture, le Duo Indigo a dévoilé un jazz prometteur qui a donné le ton juste et chaud de cette édition 2011 totalement réussie. Un cabaret qui a trouvé sa place et ses inconditionnels. Un petit mot pour saluer l'excellente prestation des jeunes du foyer, au service impeccable pour la restauration tapas de la soirée. Délicieux dans les assiettes !

Informations pratiques

> Mairie
Esplanade du Général de Gaulle
02 98 73 04 38
accueil-mairie@pontdebuislesquimerch.fr

> Mairie annexe
Rue Albert Louppe
02 98 26 91 80

> Service animation
Espace François Mitterrand
02 98 81 34 82
animation-culture@pontdebuislesquimerch.fr

> Espace jeunes
Espace François Mitterrand
02 98 81 34 82

> Médiathèque municipale
Rue Albert Louppe

Administration
02 98 81 34 82
animation-culture@pontdebuislesquimerch.fr

Médiathèque
02 98 26 94 83
mediatheque@pontdebuislesquimerch.fr

> Garderies et accueil de loisirs

Maison de l'enfance Baradozic
Venelle des écoles

Direction
02 98 73 39 23
direction-enfance@pontdebuislesquimerch.fr

Accueil de loisirs
02 98 73 39 27

Garderie de Quimerc'h
02 98 26 94 53

Multi-accueil (crèche, halte-garderie)
Maison de l'enfance Baradozic
Venelle des écoles
02 98 73 38 74
multi-accueil@pontdebuislesquimerch.fr

Relais Assistantes Maternelles
Maison de l'enfance Baradozic
Venelle des écoles
02 98 73 39 21
ram@pontdebuislesquimerch.fr

www.pontdebuislesquimerch.fr

Pont-de-Buis lès Quimerc'h

Ouvert sur le monde